



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpeix.org

www.mvtpeix.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En réponse aux violences policières dont a été victime Théo à Aulnay-sous-Bois,

Le Mouvement de LA PAIX appelle à LA JUSTICE !

Nous condamnons les violences inadmissibles et humiliantes qui ont été infligées à Théo. Nous saluons le courage de Théo qui, depuis son lit d'hôpital et malgré sa souffrance, a trouvé les mots pour appeler à la non-violence les habitants de son quartier.

La multiplication des violences policières dans le pays et en particulier dans les quartiers populaires est insupportable. Nous dénonçons les causes d'une situation grave, caractérisée par la rupture du lien de confiance entre l'Etat et sa population, en particulier dans ces quartiers à savoir :

- Le *No Future* (emploi, logement, indépendance) offert à l'immense majorité des jeunes des banlieues, en particulier en Seine-Saint-Denis (93).
- La stigmatisation systématique des banlieues en ignorant tout ce qui s'y vit de positif dans le vivre ensemble et l'action associative.
- L'affectation des missions policières sur des actions de répression sociale au détriment de la prévention et l'insuffisance des moyens des services publics dédiés à ces actions de prévention.
- Les discriminations en termes de moyens dont souffrent certaines municipalités des villes de banlieues par rapport à Paris.

Dans le cas présent, à la violence effrayante dont a été victime Théo, s'ajoute une nouvelle injustice à l'égard de la jeunesse.

En effet, deux jeunes qui ont manifesté leur solidarité à Théo ont été immédiatement condamnés à six mois de prison ferme, à travers une justice expéditive sans qu'ils n'aient eu le droit à une défense.

En revanche, les policiers qui ont violenté Théo ont été remis en liberté même s'ils ont été mis en examen pour "*viol par personne ayant autorité et violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique, avec arme et en réunion*", indique un communiqué du parquet de Bobigny. Le deux poids, deux mesures est inacceptable.

La violence appelle la violence. À la violence économique structurelle du chômage et de la vie difficile, s'ajoute de plus en plus le racisme et la violence policière à l'encontre des jeunes et des habitants des quartiers populaires. Cette situation doit cesser.

Et au contraire, nous devons faire appel à la raison et à la paix lancé par Théo et ses sœurs qui rejoint l'injonction de Martin Luther King : « Une injustice commise quelque part est une menace pour la justice dans le monde entier ».

À Saint-Ouen, le 10.02.2017

Le Mouvement de la Paix